FORMATION

eliéreso Développer les compétences

Extrait du catalogue général (p.18 à 46).

RECRUTER - FORMER - FIDELISER

FORMATIONS A LA CARTE

ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

La formation comme réponse à l'évolution de votre exploitation.

Édition du 01/01/2024

FLASHEZ-MOI

SITE INTERNET

Formez vos salariés avec une solution «à la carte».

La formation est une réponse à l'évolution de votre exploitation. Vous souhaitez développer les compétences de vos salariés, recruter ou bien perfectionner vos saisonniers en vue d'une embauche.
Elioreso-FORMATION propose à la fois des modules courts et des parcours en alternance élaborés «à la carte» en fonction de la filière, de votre besoin et du profil du candidat.

Votre besoin en formation

TROUVER UN SALARIÉ À QUALIFIER

Votre exploitation évolue ?
Vous avez besoin de recruter et de former un futur salarié permanent ?

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE MES SALARIÉS PERMANENTS

Vous souhaitez que certains de vos salariés possèdent plus de compétences afin de leurs confier d'autres taches et qu'ils prennent certaines responsabilités ?

FAIRE ÉVOLUER UN SAISONNIER EN VUE D'UNE EMBAUCHE

Vous avez repéré un saisonnier que vous souhaiteriez garder mais il lui manque encore certaines compétences ?

PRÉPARER LE DÉMARRAGE DES SAISONNIERS

Vous souhaitez sécuriser votre saison avec des saisonniers «pré-formés» ?

Qui sommes-nous ?

Créé et piloté par les entreprises agricoles du territoire ligérien, Elioreso-FORMATION agit depuis bientôt 10 ans au plus près des acteurs agricoles de son territoire. Au fil des années, nous avons développé notre expertise d'organisme de formation « architecte » pour répondre au mieux aux besoins de montées en compétences des entreprises agricoles et de leurs salariés.
Nous mettons l'accent sur l'adéquation entre la montée en compétences des salariés et les besoins des entreprises grâce à notre expertise du secteur agricole, l'ancrage terrain de nos conseillers, l'individualisation et l'accompagnement personnalisé de notre réponse formation.
Adossé à l'expertise d'un large réseau de partenaires formation, Elioreso-FORMATION propose un éventail de solutions allant du module court jusqu'au parcours d'alternance.

Qu'est-ce qu'un organisme de formation «architecte» ?

Aller chercher la bonne compétence au bon endroit ! Partenaire de plus d'une trentaine d'organismes de formation, nous construisons, en partant de votre besoin, une offre de formation « à la carte » et personnalisée. Elioreso-FORMATION assure l'ingénierie pédagogique du parcours de formation et coordonne la relation avec les différents partenaires pour une réponse adaptée et simplifiée.

> page 20 : nos partenaires

Notre offre **de services.**

DES PARCOURS EN ALTERNANCE

Elioreso-FORMATION propose principalement des contrats de professionnalisation dont la durée est comprise entre 6 et 18 mois. Les parcours sont conduits en partant des besoins de l'entreprise d'accueil et des compétences du salarié. Plusieurs filières au choix : maraîchage, viticulture, arboriculture, paysage et élevage avec toujours une construction du parcours à la carte.

DES MODULES COURTS

Nous offrons également un catalogue de modules courts visant l'acquisition de compétences techniques sur les thèmes de la conduite de tracteur, la maintenance, l'entretien du matériel, la soudure, la taille, la protection phytosanitaire, la fertilisation ....

DES FORMATIONS INTRA-ENTREPRISE

Elioreso-FORMATION individualise vos besoins et peut s'adapter en proposant des formations en intra-entreprises. Nous intervenons au sein de votre exploitation pour former vos salariés sur une thématique précise.

DES PARCOURS D'INTÉGRATION POUR LES SALARIÉS PERMANENTS DE GE

Vous intégrez un nouveau collaborateur sur des fonctions RH / fonctions supports de votre groupements d'employeurs ?
Elioreso-FORMATION s'est spécialisé sur l'intégration d'un nouveau collaborateur. En fonction de votre besoin, nous proposons un parcours d'intégration en alternance qui prend en compte vos besoins de formation et votre fonctionnement interne.

PRESTATION «DÉFI-EMPLOI»

Défi Emploi est un dispositif d'aide financière pour les entreprises agricoles de moins de 11 salariés qui souhaitent recruter.
Notre équipe de conseillers vous accompagne dans la mise en place de ce dispositif.

+ d'infos page 23

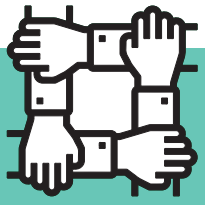

Avec nos partenaires, **on sait jouer «collectif»**

Ils sont nos fidèles partenaires dans la réalisation de nos formations !
Ces intervenants «experts» sont tous reconnus par les professionnels de chaque secteur d'activité.
Une partie d'entre-eux sont directement issus des filières de production.
(liste non exhaustive)

CFPPA :
Fresne / Segré / Edgard Pisani

Campus de Pouillé

Pôle de formation de Briacé

Efea site Les Trinottières (49)

MFR la Rousselière

CFP Jallais

CFPPA de Rouillon (72)

Seenovia

Réseau GABB

Réseau CIVAM

IREO des Herbiers

CNPH-PIVERDIERE

CFPPA Nature (85)

CFPPA Aurillac

Les Sicaudières (79)

Nos plus-values pour une prestation de qualité.

L'EXPERTISE DU DIAGNOSTIC

Grâce à sa connaissance du terrain, son ancrage dans le milieu agricole et son équipe de conseillers formés en ressources humaines, Elioreso-FORMATION pose un diagnostic réaliste et précis face à votre besoin. Ce diagnostic comprend plusieurs étapes qui peuvent mobiliser, en fonction du projet, une ou plusieurs personnes ressources et ce, dans l'objectif, d'être le plus pertinent possible.

L'ACCOMPAGNEMENT TERRAIN

Elioreso-FORMATION se compose d'un pôle d'ingénierie pédagogique et administratif basé à Angers ainsi que d'une équipe de conseillers-formateurs de terrain couvrant le territoire. Ces derniers assurent un suivi régulier sur les parcours en alternance à travers des bilans réguliers en entreprise. L'idée est d'accompagner l'entreprise dans l'intégration du salarié et de sécuriser le parcours en définissant des objectifs à chaque étape.

L'INDIVIDUALISATION DU PARCOURS

Convaincu que la formation doit répondre à l'adéquation entre besoins de compétences des entreprises et montée en compétences des salariés, Elioreso-FORMATION s'attache à individualiser les parcours. Fort de son partenariat avec plus d'une trentaine de centres de formation répartis sur la région des Pays de la Loire, notre organisme a acquis la capacité de moduler ses parcours en cherchant toujours la réponse la plus juste possible à vos attentes et vos objectifs.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Un référent handicap se tient à votre disposition pour vous accompagner et échanger sur les aménagements et adaptation de parcours possibles, ainsi qu'être en lien avec les personnes ressources.

Tarif à partir de 20 € HT/heure, nous consulter.

Le coût et les dispositifs d'aides

La durée, le contenu et les modalités de formation influent sur le coût.
Pour chaque demande, nous vous transmettons un devis, un programme ainsi que des renseignements sur les prises en charge financières possibles.
Notre équipe saura vous informer et vous accompagner dans toutes vos démarches.

L'individualisation des parcours de formation.

Convaincu que la formation doit répondre à l'adéquation entre besoins de compétences des entreprises et montée en compétences des salariés, Elioreso-FORMATION s'attache à individualiser les parcours.

UN PRÉ-DIAGNOSTIC AUPRÈS DES ENTREPRISES

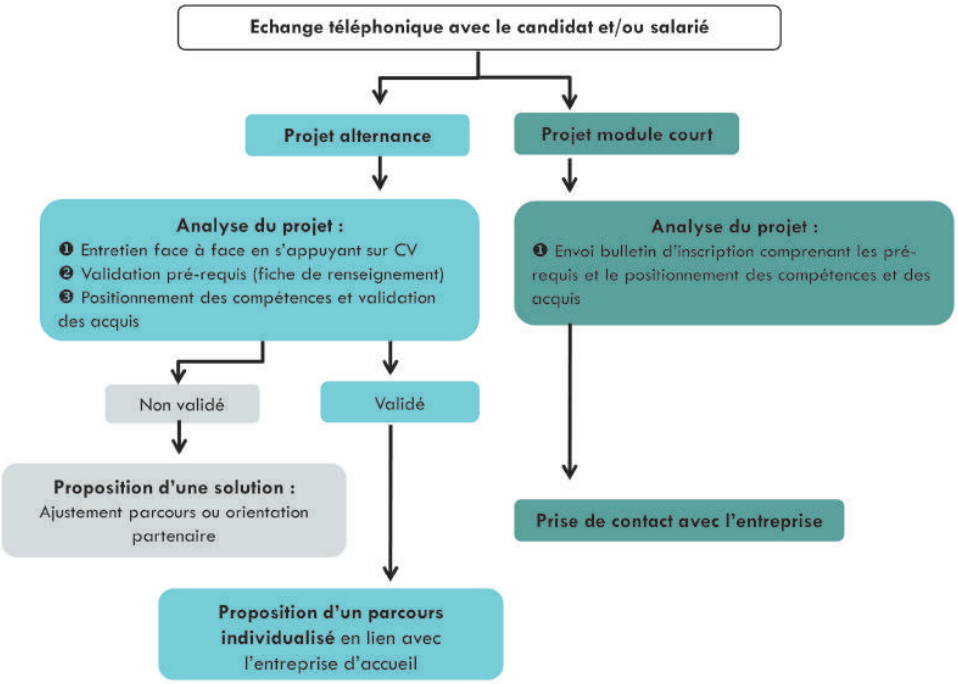

UN DIAGNOSTIC AUPRÈS DES CANDIDATS ET/OU SALARIÉS

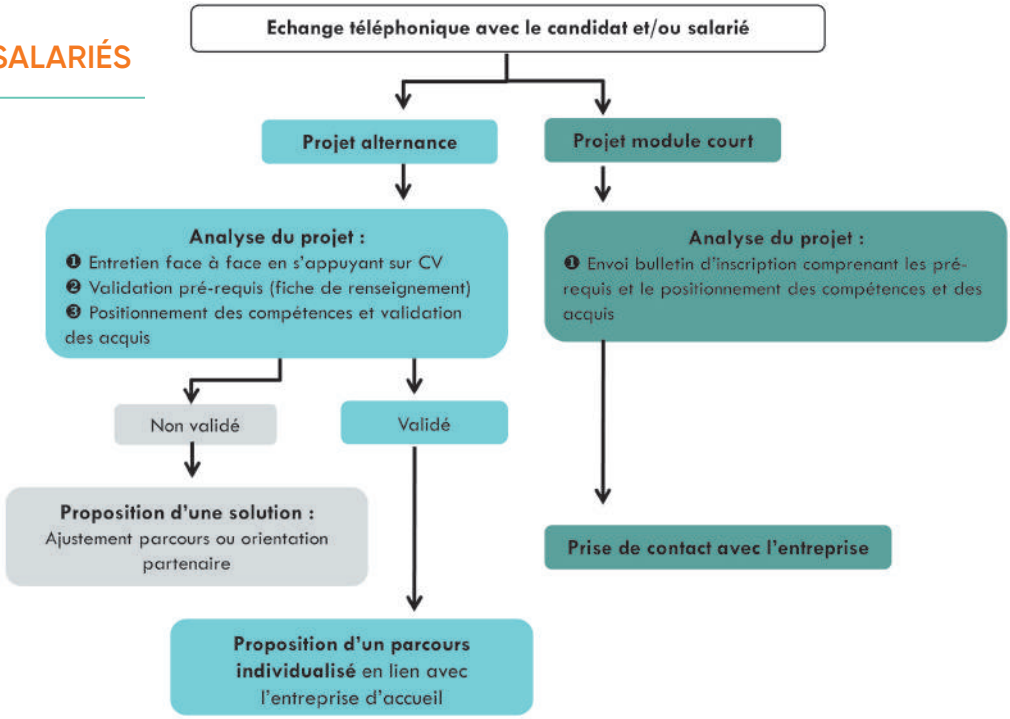

Focus sur le dispositif DÉFI-EMPLOI

Défi Emploi est un dispositif d'aide financière pour les entreprises agricoles de moins de 11 salariés.
Lancée par OCAPIAT en 2020, Elioreso-FORMATION a été retenu 4 années consécutives pour déployer la prestation Défi Emploi sur le territoire des Pays de la Loire.

Vous êtes sur le point de recruter un salarié agricole avec un CDI ou un CDD de plus de 6 mois ? Vous avez conscience que l'intégration d'un nouveau salarié est une étape importante qui demande du temps ?

Elioreso-FORMATION vous accompagne dans la mise en place de la prestation Défi Emploi en réalisant avec vous une démarche en eux rendez-vous. Notre équipe de conseillers vous rencontre pour établir avec vous un Protocole Individuel de Formation (PIF) et vous guider dans les démarches administratives nécessaires.

*Sous réserve de fonds disponibles

Elioreso-FORMATION vous accompagne dans la professionnalisation de vos salariés !

- **Entreprise de moins de 11 salariés (en ETP)**
- **Recrutement d'un CDD > 6 mois ou d'un CDI, avec un temps de travail supérieur ou égal à 80% (base 35h)**

Un 1er RDV avec un conseiller pour fixer les objectifs attendus par votre entreprise et définir le plan de formation interne.

Nous complétons votre demande de prise en charge pour OCAPIAT grâce aux données que vous nous communiquerez.

Une écoute tout le long du dispositif.

Dès réception de l'accord d'OCAPIAT, la formation interne peut démarrer.

Un RDV de bilan à l'issue du processus pour donner des perspectives.

A la fin du dispositif, vous remplissez les justificatifs nécessaires avec l'aide du conseiller Elioreso.
OCAPIAT prend en charge le coût de la prestation Elioreso.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 41 96 77 41

Des modules courts

au choix : «intra[1]» ou «inter[2]»

Tarif à partir de 20 € HT/heure, nous consulter.

Fort d'un ancrage important sur le territoire et d'un réseau de partenaires étendu, Elioreso-FORMATION peut s'appuyer sur sa flexibilité et sa réactivité pour concevoir des formations en **« intra-entreprises »** à la mesure de votre entreprise, de ses particularités et du profil de vos salariés. En fonction de votre projet, nous pourrons également vous orienter sur notre large panel de formations en **« inter-entreprises »** portant sur des thématiques variées (par exemple : protection phytosanitaire, taille, prise en main du tracteur, entretien courant, éco-conduite, soudure, animation d'équipe, ...).
Pour plus d'informations, contactez-nous au 02 41 96 77 41.

Informations générales sur les modules courts

Public

Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Modalités et délai d'accès

Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription.
Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat.
Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.

Modalités d'évaluation

QCM, test écrit ou mise en situation pratique.

Méthodes mobilisées

En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.

Pré-requis

Compréhension orale et écrite.

«intra[1]» ou «inter[2]»

1 - INTRA : c'est une session en groupe réservée à une seule entreprise.
2 - INTER : c'est une session dite collective, elle regroupe plusieurs apprenants, de différentes entreprises.

Formations individualisées

FORMATION eliéreso Développer les compétences

En partenariat avec le centre de formation de Pouillé et son verger.

CAMPUS DE POUILLÉ ANGERS

ARBORICULTURE

L'ensemble des formations se réalise au sein du Campus de Pouillé en appui sur le verger de l'exploitation et en alternant des apports de formation techniques et de la mise en pratique.

Pour l'animation de la formation, nous nous appuyons sur Marc Lancien et, en complément, Jean Paul Audoin.

Taille en arboriculture - Initiation

> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Durée : 21 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Acquisition des gestes techniques de la taille.

Le contenu :
Caractéristiques biologiques et physiologiques du pommier - Principaux modes de conduite et types de fructifications - Taille de formation, de production, évolution - Sécurité liée à l'utilisation des sécateurs.

Taille en arboriculture - Perfectionnement

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Améliorer sa pratique. Faire un diagnostic et élaborer des consignes adaptées pour les équipes de taille.

Le contenu :
Comparaison des différentes techniques - Les dernières évolutions - Échange de pratique.

Plateforme élévatrice

> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Maîtriser la conduite de la plateforme en sécurité. Etre en capacité de former un futur utilisateur de plateforme.

Le contenu :
La réglementation dans l'utilisation de la plateforme - Prise en main et règle de sécurité - Mise en pratique - Les missions du formateur d'utilisateur de plateforme - Mise en situation.

Protection phytosanitaire

Durée : 28 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Assurer la protection Phytosanitaire du verger.

Le contenu :
Utilisation des OAD (outils d'aide à la décision) - Les maladies et ravageurs, les différentes certifications (PFI...) - Les moyens de lutte intégrée et biologique - Bilan phytosanitaire du printemps - Caractéristiques des produits phytosanitaires – Le cahier de culture informatisé - Elaboration de fiches de travail en rapport avec les cahiers des charges.

Multiplication et plantation du verger

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
S'initier à la multiplication et aux méthodes de plantation.

Le contenu :
Organisation du chantier et mise en place sur une parcelle de verger – La préparation du terrain – Plantation manuelle et mécanisée – Les soins post plantation – Les procédés de multiplication des variétés et porte-greffe – La formation du scion fruitier.

Le Certiphyto opérateur

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Acquérir le certiphyto opérateur.

Le contenu :
Réglementation et santé environnementale - Santé sécurité applicateur - Réduction de l'usage et méthodes alternatives.

Irrigation et lutte contre les aléas climatiques

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Estimer les besoins en eau d'une parcelle tout en s'appuyant sur les choix d'installation.
Justifier les techniques de lutte contre le gel et la grêle.

Le contenu :
Les besoins en eau des arbres fruitiers – Le choix du système d'irrigation – Les différents systèmes d'irrigation (avantages/inconvénients).
Les différents dispositifs avec avantages et inconvénients des protections existantes contre les aléas (gelées printanières, grêle).

Eclaircissage chimique

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Identifier les conditions de réussite et les méthodes adaptées pour l'éclaircissage chimique des fruits.

Le contenu :
Les principes de la régulation de la charge de production - Les différentes stratégies d'éclaircissage (chimique, mécanique, biologique)
- Les conditions de réussite - La détermination des jours d'intervention- Analyse du programme sur le verger de Pouillé.

DISPOSITIF / FINANCEMENT

Ces formations peuvent être, en partie, prises en charge par OCAPIAT via le dispositif Boost Compétences. Il permet de couvrir 50% des coûts pédagogiques (éligibles sur la base de 1 500 € HT / stagiaire / dossier) pour les entreprises de moins de 50 ETP.
*Attention, depuis le 01-2023, la demande de prise en charge doit être réalisée **obligatoirement** en amont du démarrage de la formation auprès d'OCAPIAT.
Les formations «Taille en arboriculture - Initiation» et «Plateforme élévatrice» sont inscrites au catalogue d'OCAPIAT. Les coûts pédagogiques sont pris en charge à 100% par OCAPIAT.

Tarif à partir de 20 € HT/heure. Un devis précis est systématiquement réalisé pour les formations non référencées au catalogue régional OCAPIAT.
Conditions et modalités de financement mises à jour au 01/2024.

Fertilisation

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Assurer la fertilisation du verger.

Le contenu :
Les besoins des pommiers - Les rôles des différents éléments minéraux - Les carences nutritionnelles - Les conseils de fumure - Les amendements organiques et calciques – Analyse de sol et calcul de fumure - Les différents modes d'apports.

Surgreffage

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Réaliser un chantier de surgreffage.

Le contenu :
Les techniques et procédés du surgreffage en lien avec les variétés et les outils – Les conditions de réussite - L'organisation d'un chantier – Réalisation et pose de greffons.

Eclaircissage manuel

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Être capable de réaliser un travail d'éclaircissage manuel et de déterminer des consignes pour des exécutants.

Le contenu :
Les méthodes d'éclaircissage – Évaluation du potentiel productif du verger – Détermination des consignes à mettre en œuvre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES MODULES COURTS

Public :
Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.
Modalités et délai d'accès :
Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription.
Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat. Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.
Modalités d'évaluation :
QCM, test écrit ou mise en situation pratique.
Méthodes mobilisées :
En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.
Pré-requis :
Compréhension orale et écrite.

Pour nous contacter :
Pôle formation : 02 41 96 77 41 / **formation@elioreso.com**
Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
www.elioreso.com/elioreso-formation

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024. - Photo : © Stephane-Grossin ANEFA.

Formations individualisées

FORMATION eliéreso Développer les compétences

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

POUR TOUTES LES FILIÈRES

Pour la formation animation d'équipe : nous nous appuyons sur les compétences de formateurs formés en management et/ou coaching avec des connaissances du milieu agricole.
Pour la partie agro-équipement, nous avons tissé des liens avec le centre de formation de la MFR « La Rousselière » de Montreuil-Bellay.

Entretien courant du tracteur

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Savoir réaliser les bases de l'entretien courant du tracteur.

Le contenu :
- Le fonctionnement et les organes mécaniques du tracteur, les points d'entretien.
- Les règles de sécurité, d'hygiène et environnementales dans le nettoyage.
- Le fonctionnement des batteries, les circuits électriques, hydrauliques, pneumatiques, les transmissions, les consommables…
- Les huiles et le système de graissage.
- L'identification des pannes simples.
- Les remplacements simples de pièces.

Soudure

> Pour les débutants

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Savoir mettre en service et régler les paramètres de soudage.
Préparer et exécuter des opérations simples et courantes de soudage selon le procédé.

Le contenu :
- Les différents types de soudage et de matériels (postes à souder, soudure à l'arc, semi-automatique).
- Schéma d'une installation de soudage.
- Préparation et réglage du poste pour soudure à l'arc et semi-automatique.
- Mise en pratique d'opérations simples et courantes de soudage selon le procédé – soudage à plat, angle intérieur/extérieur, bout à bout, par recouvrement, travaux sur cornières, tubes…
- Identification des défauts de soudure, causes et remèdes.

Prise en main du tracteur

> Pour les débutants

Durée : 21 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Acquérir les bases de la conduite du tracteur.

Le contenu :
J 1 matin : Rappel prise en main en sécurité du tracteur : règles de conduite sur route.
- Rappel des règles du code du travail et du code de la route.
- Poids et gabarits des engins agricoles.
- Les équipements et signalisations obligatoires.

J 1 AM – J 2 – J 3 : Mise en pratique et manœuvres d'un tracteur ou d'un automoteur, en marche avant et en marche arrière.
- Lire et interpréter les indications du tableau de bord.
- La liaison outil/tracteur.
- La conduite prenant en compte les risques liés à la situation de travail.
- L'attelage du matériel.

Animation d'équipe

> En 49

Durée : 21 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Acquérir les méthodes de management et de communication face à une équipe.

Le contenu :
- Accueil et intégration d'un saisonnier.
- Les comportements de management efficaces et les outils pour faciliter la constitution d'une équipe performante.
- La motivation individuelle des membres de l'équipe.
- Le diagnostic de situations difficiles et la mise en alerte.
- Retour d'expérience sur les situations vécues pendant la/les saison(s).
- Eclairage sur comportement de la génération Y au travail.
- Notions de leadership.
- Les outils de dialogue et d'évaluation.

Animation d'équipe

> En 44

Durée : 21 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Être outillé sur les techniques de communication pour mieux s'adapter dans une équipe.
Participer à l'animation d'une équipe.

Le contenu :
- Les rôles dans une équipe.
- Comment agir et interagir dans l'équipe.
- Les problèmes et les conflits.
- La communication interne.
- La motivation.
- Les émotions.
- Les situations de communication dans mon équipe.
- Le principe de base de la communication.
- Des outils pour mieux communiquer.
- Le sens du travail, faciliter, recadrer etc...

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES MODULES COURTS

Public :
Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.
Modalités et délai d'accès :
Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription.
Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat. Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.
Modalités d'évaluation :
QCM, test écrit ou mise en situation pratique.
Méthodes mobilisées :
En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.
Pré-requis :
Compréhension orale et écrite.

DISPOSITIF / FINANCEMENT

Ces formations peuvent être, en partie, prises en charge par OCAPIAT via le dispositif Boost Compétences. Il permet de couvrir 50% des coûts pédagogiques (éligibles sur la base de 1 500 € HT / stagiaire / dossier) pour les entreprises de moins de 50 ETP.
*Attention, depuis le 01-2023, la demande de prise en charge doit être réalisée **obligatoirement** en amont du démarrage de la formation auprès d'OCAPIAT.

Tarif à partir de 20 € HT/heure, un devis précis est systématiquement réalisé.
Conditions et modalités de financement mises à jour au 01/2024.

Pour nous contacter :
Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com
Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
www.elioreso.com/elioreso-formation

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024. - Photos : © JC Bessonneau - elioreso.

Formations individualisées

FORMATION elioreso Développer les compétences

SERVICE DE REMPLACEMENT

Elioreso-FORMATION a spécialement développé une offre de formations qui répond aux besoins des Services de Remplacement de la Région.

Intégration des nouveaux agents de remplacement

> Pour les nouvelles recrues
> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Sécuriser la prise de poste en situation de remplacement.

Le contenu [matin] :
- Le contexte du service de remplacement.
- La prise de consignes.
- Le suivi de la mission et la fin de mission.
- Apports juridiques de base sur le contrat de travail et législation du travail.
- La posture du salarié en remplacement.

Le contenu [après-midi] :
- Volet sécurité en remplacement : les EPI, les accidents types...
- Le respect des gestes barrières
- Préparation et mise en situation dans les fermes.

Des outils pour s'adapter en situation de remplacement (niveau 1)

> Pour les agents de remplacement
> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
S'adapter et réagir constructivement aux situations interpersonnelles complexes en situation de remplacement.

Le contenu :
- La plus-value d'une communication efficace en situation de remplacement.
- Les bases de la communication.
- L'écoute active, les techniques de reformulation, le feedback...
- Échange autour de situations complexes vécues.
- La gestion des émotions.
- La gestion du stress.
- « Partage » d'expérience.
- Le groupe comme ressource : fonctionnement, entraide et solidarité.

Valoriser son expérience et consolider sa pratique (niveau 2)

> Pour les agents de remplacement
> Inscrite au catalogue d'OCAPIAT

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Analyser sa pratique professionnelle en vue d'améliorer sa gestion des situations conflictuelles.

Le contenu :
- Rappel des thématiques sur le niveau 1 : la plus-value d'une communication efficace en situation de remplacement ; les bases de la communication ; l'écoute active ; les techniques de reformulation ; le feedback...
- Échange autour de situations complexes vécues.
- « Partage » d'expérience.
- Le groupe comme ressource : fonctionnement, entraide et solidarité.

Formations pour les gestionnaires du planning >>> voir au verso >>>

Mieux communiquer pour gérer les tensions au planning (niveau 1)

> Pour les gestionnaires du planning (bénévoles ou salariés)

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Réguler les situations de tensions avec les adhérents et les salariés.

Le contenu :
JOUR 1
- La posture du gestionnaire planning.
- Les mécanismes des situations et de tensions.
- Identifier les facteurs déclencheur.
- Identifier les clés pour prendre du recul et gérer le stress.
- Gérer ses émotions et faire face à celle de l'interlocuteur.

- **JOUR 2**
- Choisir une stratégie en fonction des objectifs poursuivis.
- Les clés d'une communication à distance.
- L'identification de ses compétences, ses difficultés et ses atouts dans la relation à l'autre.

Dynamiser sa pratique professionnelle en tant que gestionnaire planning (niveau 2)

> Pour les gestionnaires du planning (bénévoles ou salariés)

Durée : 7 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Analyser sa pratique professionnelle en vue d'améliorer sa gestion des situations conflictuelles.

Le contenu :
- Retour sur les deux premiers jours de formation, les situations vécues et les stratégies mises en œuvre au fil des situations vécues.
- Rappel des thématiques abordées (gestion des émotions, résolution de conflits...).
- Analyse de la pratique.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES MODULES COURTS

Public :
Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.
Modalités et délai d'accès :
Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription.
Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat. Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.
Modalités d'évaluation :
QCM, test écrit ou mise en situation pratique.
Méthodes mobilisées :
En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.
Pré-requis :
Compréhension orale et écrite.

DISPOSITIF / FINANCEMENT

L'OPCO OCAPIAT dispose d'un catalogue régional sur lequel un grand nombre de formations sont disponibles. Ces formations référencées sont prises en charge pour les entreprises de moins de 50 salariés à hauteur de 100% des coûts pédagogiques.
Pour consulter ce catalogue et vous inscrire à une formation, rendez-vous sur https://www.ocapiat.fr/catalogue-de-formations-et-financement/
Puis cliquez sur : «Accédez au portail du catalogue national» et utilisez le moteur de recherche.

Tarif à partir de 20 € HT/heure. Un devis précis est systématiquement réalisé pour les formations non référencées au catalogue régional OCAPIAT.
Conditions et modalités de financement mises à jour au 01/2024.

Pour nous contacter :
Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com
Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.
www.elioreso.com/elioreso-formation

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024. - Photos : © JC Bessonneau - elioreso.

Formations individualisées

FORMATION
elireso Développer les compétences

En partenariat dans le 49 avec le CFPPA Edgard Pisani, son vignoble et son chai.

EdgardPisani
Centre de Formation Professionnelle
Montreuil-Bellay

VITICULTURE

Les formations spécialisées en viticulture se réalisent au sein du CFPPA d'Edgar Pisani à Montreuil-Bellay en appui sur le vignoble du CFPPA et en alternant des apports de formation techniques et de la mise en pratique. Les modules en agro-équipement se déroulent à la MFR de la Rousselière à Montreuil-Bellay.

Pour l'animation d'équipe, nous nous appuyons sur un formateur spécialisé en management et en ressources humaines.

Taille de la vigne

Durée : 35 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Acquérir les bases nécessaires à la réalisation d'une taille de qualité

Le contenu :
Morphologie et physiologie de la vigne - Description et pratique des principaux systèmes de taille - Connaissance et emploi approprié et opportun des outils d'affûtage et d'entretien du matériel - Connaissance et application des gestes et postures de sécurité (TMS) - Taille de formation : la taille Guyot Val de Loire. Techniques et objectifs en taille pour les Année 1, 2 et 3 - Taille de formation pour les autres systèmes de taille - Techniques et objectifs en Cordon de Royat, Goblet, taille à Dague.

Entretien courant du tracteur

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Savoir réaliser les bases de l'entretien courant du tracteur.

Le contenu :
Le fonctionnement et les organes mécaniques du tracteur, les points d'entretien - Les règles de sécurité, d'hygiène et environnementales dans le nettoyage - Le fonctionnement des batteries, les circuits électriques, hydrauliques, pneumatiques, les transmissions, les consommables - Les huiles et le système de graissage - L'identification des pannes simples - Les remplacements simples de pièces.

Travaux en vert

Durée : 14 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Comprendre et réaliser les différentes opérations des travaux en vert en viticulture.

Le contenu :
Justifications physiologiques et agronomiques des opérations - Suppression de bourgeons et de rameaux excédentaires : travaux d'éborgnage, d'ébourgeonnage, d'épamprage, de rognage et d'éclaircissage - Travaux sur le feuillage : attachage des rameaux, incision annulaire, effeuillage.

Conduite en sécurité et prise en main du tracteur

Durée : 7 à 21 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Acquérir les bases de la conduite du tracteur et des équipements viticoles.

Le contenu :
Règles de conduite sur route - Rappel des règles du code du travail et du code de la route - Poids et gabarits des engins agricoles - Les équipements et signalisation obligatoires - Conseils généraux sur l'entretien courant du tracteur - Adapter le poste de conduite à sa personne - Les contrôles préalables au démarrage - Les diverses manœuvres d'un tracteur ou d'un automoteur, en marche avant et en marche arrière - Les équipements d'aide à la conduite, de contrôle et d'asservissement - Lire et interpréter les indications du tableau de bord - La liaison outil/tracteur - La conduite prenant en compte les risques liés à la situation de travail - L'attelage du matériel. - Test de positionnement à la fin du 1er jour pour déterminer la nécessité d'un volume de formation complémentaire ou non.

Animation d'équipe

Durée : 21 heures
Dates : nous consulter

Objectif :
Acquérir ou actualiser les méthodes de management et de communication face à une équipe

Le contenu :
Accueil et intégration d'un saisonnier - Les comportements de management efficaces et facilitant la constitution d'une équipe performante - La motivation individuelle des membres de l'équipe - Le diagnostic de situations difficiles et la mise en alerte - Retour d'expérience sur les situations vécues pendant la / les saison(s) - Eclairage sur comportement de la génération Y au travail - Notions de leadership, les outils de dialogue et d'évaluation.

DISPOSITIF / FINANCEMENT

Ces formations peuvent être, en partie, prises en charge par OCAPIAT via le dispositif Boost Compétences. Il permet de couvrir 50% des coûts pédagogiques (éligibles sur la base de 1 500 € HT / stagiaire / dossier) pour les entreprises de moins de 50 ETP.
*Attention, depuis le 01-2023, la demande de prise en charge doit être réalisée **obligatoirement** en amont du démarrage de la formation auprès d'OCAPIAT.

Tarif à partir de 20 € HT/heure. Un devis précis est systématiquement réalisé pour les formations non référencées au catalogue régional OCAPIAT.
Conditions et modalités de financement mises à jour au 01/2024.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LES MODULES COURTS

Public :
Tout public. Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.
Modalités et délai d'accès :
Sur demande par téléphone, mail ou site internet via le bulletin d'inscription.
Pour les formations inscrites au catalogue OCAPIAT, inscription possible via le site internet d'Ocapiat. Inscription 48h minimum avant le démarrage de la session.
Modalités d'évaluation :
QCM, test écrit ou mise en situation pratique.
Méthodes mobilisées :
En fonction de la formation : apport théorique en salle, visites d'entreprises, mise en pratique, jeux de rôles.
Pré-requis :
Compréhension orale et écrite.

Pour nous contacter :
Pôle formation : 02 41 96 77 41
Mail : **formation@elioreso.com**

Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

www.elioreso.com/elioreso-formation

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024.
Photos : © Stephane-Grossin ANEFA, J-C Bessonneau ELIORESO.

Des formations longues
en contrat de professionnalisation

Il s'agit d'un parcours d'alternance qui dure en moyenne une année. Il se compose de modules de formation sélectionnés pour répondre aux besoins et aux attentes de chaque l'entreprise. Chaque parcours comprend 80% du temps en entreprise et 20% du temps en formation.
Elioreso-FORMATION s'appuie sur des centres «experts» ; dans une formation longue, plusieurs centres peuvent intervenir.

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail qui permet au salarié d'être rémunéré pendant ses temps de formation. Il n'y a pas de limite d'âge pour en bénéficier.

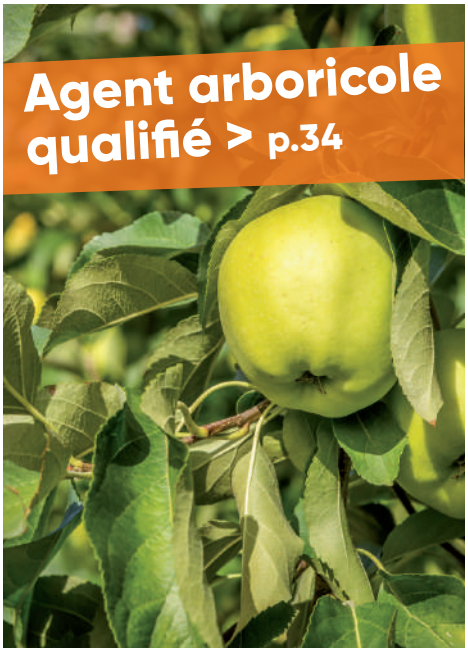

Agent arboricole qualifié > p.34

Agent tractoriste maraîcher > p.36

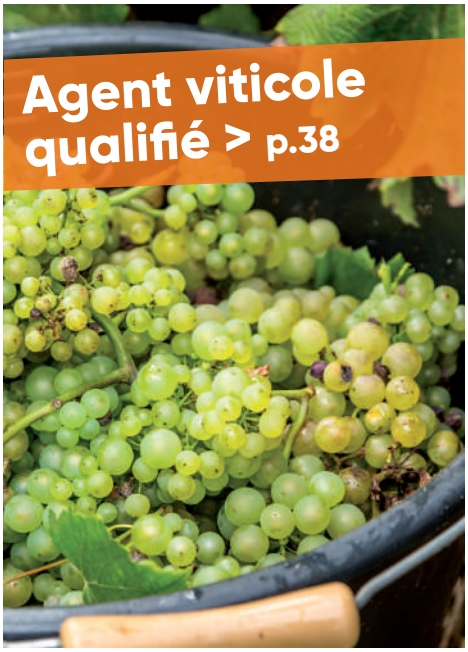

Agent viticole qualifié > p.38

Ouvrier d'élevage > p.40

Ouvrier du paysage > p.42

Nous construisons les formations sur-mesure, contactez-nous au 02 41 96 77 41.

Formation individualisée

FORMATION
elireso Développer les compétences

Entrée tout au long de l'année

Agent arboricole qualifié

Contrat de professionnalisation

Devenir ouvrier salarié d'exploitations arboricoles :

- Réaliser les interventions de l'implantation à la conduite du verger.
- Conduire le tracteur et utiliser la plateforme.

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- *80% d'apprentissage technique en entreprise*
- *20% en formation personnalisée*
- *Des mises en situation professionnelle*
- *Des visites d'entreprises*

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.

Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES

- PRODUCTION ARBORICOLE

  Taille pomme
  Plantation
  Éclaircissage
  Récolte
  Protection phytosanitaire
  Irrigation et aléas climatiques

- CONDUITE ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

  Conduite du tracteur et de la plateforme.
  Entretien courant du tracteur et des équipements.
  Soudure.

- COMPÉTENCES TRANSVERSALES

  Contribuer à l'animation d'une équipe.

- CERTIPHYTO OPÉRATEUR

La conduite se fait en centre de formation et en entreprise d'accueil.

Public visé :
Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :
Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :
De 6 à 13 mois.
Formation de 350 heures maximum.

Débouchés :
Travail en exploitations arboricoles.
Pas d'équivalence, ni passerelle.

Lieu de formation principal :
Les Ponts de Cé.

Tarifs et modalités de prise en charge :
Prise en charge totale des coûts pédagogiques par OCAPIAT.
Nous consulter.

Déroulé :
Formation inter-entreprise en présentiel.

Modalités d'accès :
Entrée permanente sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.
Entretien de recrutement suite à la prise de contact.

+ d'infos sur notre site internet :
www.elioreso.com/elioreso-formation lien direct

Pour nous contacter :
Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com
Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024. - Photo : © Stephane-Grossin ANEFA.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :
Apport pédagogique en salle et travaux pratiques sur verger de 5,5 hectares, visites techniques.

Les formateurs :
Formateurs spécialisés en arboriculture et responsable du verger de Pouillé.

Evaluation

QCM, évaluation théorique et mises en situation pratique.

Parcours de compétences

CAMPUS DE POUILLÉ ANGERS

En partenariat avec le centre de formation de Pouillé et son verger.

elioreso
Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION** participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Formation individualisée

FORMATION
eliéreso Développer les compétences

Entrée tout au long de l'année

Agent tractoriste maraîcher

Contrat de professionnalisation

Devenir agent tractoriste spécialisé sur la conduite d'engins en maraîchage :

- Conduire et entretenir le matériel et les équipements agricoles dédiés à la culture maraîchère.
- Réaliser l'ensemble des interventions, de l'implantation à la récolte.

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- *80% d'apprentissage technique en entreprise*
- *20% en formation personnalisée*
- *Des mises en situation professionnelle*
- *Des visites d'entreprises*

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.

Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES

- ### CONDUITE ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

Conduite des équipements (décompacteur, charrue, cultibêche, rotobêche, semoir, sableur, épandeuse, pulvérisateur...).
Attelage et réglage du matériel en activité (travail du sol, réalisation de planches, entretien des cultures...)
Entretien courant des équipements.
Règles de sécurité.

- ### VOLUME HORAIRE

129,5 h de conduite effective en entreprise dont 24,5 h en face à face avec un formateur spécialisé en maraîchage et expert en agro-équipement.

La formation conduite se fait en conditions réelles au sein de l'entreprise.

Public visé :
Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :
Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :
6 mois.
Formation de 157,5 heures maximum.

Débouchés :
Ouvrier tractoriste en maraîchage.
Pas d'équivalence, ni passerelle.

Lieu de formation principal :
Briacé Le Landreau (44).

Tarifs et modalités de prise en charge :
Prise en charge totale des coûts pédagogiques par OCAPIAT.
Nous consulter.

Déroulé :
Formation inter-entreprise en présentiel.

Modalités d'accès :
Entrée permanente sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.
Entretien de recrutement suite à la prise de contact.

+ d'infos sur notre site internet :
www.elioreso.com/elioreso-formation lien direct

Pour nous contacter :
Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com
Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024. - Photo : © Les Maraîchers Nantais

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :
Apport pédagogique en salle et travaux pratiques individualisés en entreprise.

Les intervenants :
Vincent CHOISMET, formateur spécialisé en maraîchage et expert en agro-équipement.
Ancien exploitant maraîcher.
Vincent TALLIER, conseiller emploi : sécurisation du parcours, accompagnement et coordination.

Evaluation

QCM, évaluation théorique et mises en situation pratique.

Parcours de compétences

En partenariat avec

Les Maraîchers Nantais

Pôle de Formation Briacé

elioreso
Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION** participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Formation individualisée

FORMATION
elireso Développer les compétences

Entrée tout au long de l'année

Agent viticole qualifié

Contrat de professionnalisation

Devenir salarié d'exploitations viticoles :

- Réaliser les interventions de l'implantation à la conduite de la vigne.
- Participer aux travaux de cave.
- Participer aux travaux mécanisés de la vigne.

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- *80% d'apprentissage technique en entreprise*
- *20% en formation personnalisée*
- *Des mises en situation professionnelle*
- *Des visites d'entreprises*

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.

Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES AU CHOIX

- **PRODUCTION VITICOLE**
  Taille
  Plantation
  Travaux en vert
  Travail du sol
  Protection du vignoble
  Vendanges

- **OPÉRATION DE VINIFICATION**
  Travaux de cave.
  Vinification et élevage.

- **CONDUITE & ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS**
  Conduite du tracteur et des équipements viticoles.
  Entretien courant du tracteur et des équipements.
  Soudure.

- **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**
  Contribuer à l'animation d'une équipe.

- **CERTIPHYTO OPERATEUR**

Public visé :
Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :
Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :
De 6 à 13 mois.
Formation de 378 heures maximum.

Débouchés :
Travail en exploitations viticoles ou en caves coopératives.
Pas d'équivalence, ni passerelle.

Lieu de formation principal :
Montreuil-Bellay (49)
Briacé (44)

Tarifs et modalités de prises en charge :
Prise en charge totale des coûts pédagogiques par OCAPIAT.
Nous consulter.

Déroulé :
Formation inter-entreprise en présentiel.

Modalités d'accès :
Entrée permanente sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.
Entretien de recrutement suite à la prise de contact.

+ d'infos sur notre site internet :
www.elioreso.com/elioreso-formation lien direct

Pour nous contacter :
Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com
Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024. - Photo : © JC Bessonneau Elioreso.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :
Apport pédagogique en salle, travaux pratiques sur exploitation viticole support et chai.

Les formateurs :
Formateurs en viticulture et vinification, vignerons.

Evaluation

QCM, évaluations théoriques et mises en situation pratique.

Parcours de compétences

La conduite se fait en centre de formation et en entreprise d'accueil.

EdgardPisani
Centre de Formation Professionnelle
Montreuil-Bellay

En partenariat dans le 49 avec le CFPPA Edgard Pisani, son vignoble et son chai.

Pôle de Formation Briacé

En partenariat dans le 44 avec le pôle de formation Briacé et son vignoble.

elioreso
Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION** participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Formation individualisée

FORMATION
elireso Développer les compétences

Entrée tout au long de l'année

Ouvrier d'élevage
(bovin lait, porc, caprin, volailles...)

Contrat de professionnalisation

Devenir ouvrier salarié d'exploitations d'élevage :

- Acquérir les compétences nécessaires à la conduite du troupeau en bovin lait.
- Développer les compétences spécifiques à un atelier : viande, caprin, porc, avicole, culture, transformation...

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- *80% d'apprentissage technique en entreprise*
- *20% en formation personnalisée*
- *Des mises en situation professionnelle*
- *Des visites d'entreprises*

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.

Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES SELON L'ATELIER DE PRODUCTION

- ATELIERS SPÉCIFIQUES

BOVIN LAIT : Alimentation, santé, traite, contention, reproduction...

PORC : Conduite en bandes, suivi sanitaire, reproduction, alimentation...

CAPRIN : Alimentation, santé, mise bas, traite...

VOLAILLE : Environnement et bâtiment, nutrition, conduite des productions...

CULTURE : Travail du sol, maintenance des équipements, récolte...

- CONDUITE & ENTRETIEN DU TRACTEUR

La conduite se fait en centre de formation et en entreprise d'accueil.

Public visé :
Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :
Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :
De 9 à 13 mois.
Formation de 385 heures maximum.

Débouchés :
Travail en exploitations d'élevage spécialisé ou de polyculture élevage en fonction des ateliers.
Pas d'équivalence, ni passerelles

Lieu de formation principal :
En fonction de l'atelier de production (nous consulter).

Tarifs et modalités de prises en charge :
Prise en charge totale des coûts pédagogiques par OCAPIAT.
Nous consulter.

Déroulé :
Formation inter-entreprise en présentiel.

Modalités d'accès :
Entrée permanente sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.
Entretien de recrutement suite à la prise de contact.

+ d'infos sur notre site internet :
www.elioreso.com/elioreso-formation lien direct

Pour nous contacter :
Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com
Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024. - Photos : © Stephane-Grossin ANEFA, et Lakov Filimonov.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :
Apport pédagogique en salle et travaux pratiques en exploitation.

Les formateurs :
Experts de la Chambre d'Agriculture, vétérinaires et conseillers techniques de structures professionnelles.

Evaluation

Évaluation sur des mises en situation en centre de formation et en entreprise.

Parcours de compétences

En partenariat avec nos différents centres de formation partenaires (liste non exhaustive) :

- EFEA Pays de la Loire : Ferme expérimentale des Trinottières (49), de Derval (44),...
- IREO Les Herbiers (85)
- CFPPA Nature La Roche sur Yon (85)
- CFPPA de Rouillon (72)
- etc.

elioreso
Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION** participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Formation individualisée

FORMATION
elireso Développer les compétences

Entrée tout au long de l'année

Ouvrier du paysage

Contrat de professionnalisation

Devenir salarié des entreprises du paysage ou des services espaces verts de collectivités :

- Conduire un chantier d'entretien.
- Réaliser les travaux de mise en place des végétaux, des installations et d'infrastructures paysagères.
- Réaliser l'entretien des petits équipements.

UNE FORMATION PRATIQUE ET TECHNIQUE

- *80% d'apprentissage technique en entreprise*
- *20% en formation personnalisée*
- *Des mises en situation professionnelle*
- *Des visites d'entreprises*

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail en alternance entre un employeur et un salarié. Ce dernier perçoit une rémunération à la fois pendant son temps passé dans l'entreprise mais également pendant les temps de formation.

Programme à la carte

MODULES TECHNIQUES

- **TRAVAUX D'ENTRETIEN PAYSAGER**

  Taille des végétaux
  Tonte du gazon
  Entretien du petit matériel
  Entretien des espaces naturels

- **AMÉNAGEMENT PAYSAGER**

  Reconnaissance des végétaux
  Aménagement de massif
  Petite maçonnerie paysagère
  Création gazon
  Menuiserie

- **COMPÉTENCES TRANSVERSALES**

  Contribuer à l'animation d'une équipe.

Le centre de formation possède un parc paysager de 7 hectares.

Public visé :
Tout public.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap : nous consulter pour plus de détails.

Pré-requis :
Compréhension orale et écrite du français.

Durée du contrat :
De 6 à 14 mois.
Formation de 423 heures maximum.

Débouchés :
Travail dans des entreprises du paysage.
Pas d'équivalence, ni passerelles

Lieu de formation principal :
Briacé (44) ou Sainte-Gemmes-sur-Loire (49).

Tarifs et modalités de prises en charge :
Prise en charge totale des coûts pédagogiques par OCAPIAT.
Nous consulter.

Déroulé :
Formation inter-entreprise en présentiel.

Modalités d'accès :
Entrée permanente sous réserve d'avoir une entreprise d'accueil.
Entretien de recrutement suite à la prise de contact.

+ d'infos sur notre site internet :
www.elioreso.com/elioreso-formation lien direct

Pour nous contacter :
Pôle formation : 02 41 96 77 41 / formation@elioreso.com
Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024. - Photo : © pandapaw/Shutterstock.

Moyens pédagogiques et techniques

Les moyens :
Apport pédagogique en salle et travaux pratiques en exploitation.

Les formateurs :
Intervenants techniques spécialisés en paysage et chefs d'entreprises du paysage.

Evaluation

QCM et évaluation sur des mises en situation.

Parcours de compétences

LeFresne Angers - Segré
En partenariat avec le Lycée Le Fresne (49).

Pôle de Formation Briacé
En partenariat avec le pôle de formation de Briacé (44).

elioreso
Cultivons l'Emploi Agricole

Nos associations ont été créées par les agriculteurs pour répondre à la problématique de l'emploi et de la formation agricole.

Chaque année, **Elioreso-FORMATION** participe à la formation de nombreux salariés et personnes en reconversion aux métiers de l'agriculture.

Nous sommes en mesure de proposer des solutions individualisées de formation « à la carte » qui prennent en considération à la fois les besoins de l'entreprise et ceux de la personne à former.

Chaque projet étant particulier, nous vous invitons à nous contacter afin de nous rencontrer et échanger sur votre projet.

Fiche de renseignements

A compléter et à nous retourner (mail ou courrier) :
ELIORESO - Pôle formation
14 avenue Jean Joxé - 49100 Angers
formation@elioreso.com

EMPLOYEUR

Entreprise : .....

SIRET : .....

Représentée par : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

SALARIÉ

Nom et prénom : .....

Date de naissance : .....

N° Sécurité Sociale : .....

Poste de travail : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Type de contrat : CDI ☐ CDD ☐ AUTRE ☐

Quelles sont vos attentes pour cette formation ? Quels sujets espérez-vous aborder ?

.....

.....

Avez-vous déjà un 1er niveau de connaissances/d'expérience sur le sujet ? (si oui, merci de détailler)

.....

.....

LA FORMATION

Intitulé de la formation : .....

Durée : .....

Nous restons à votre disposition pour échanger sur toutes spécificités ou situation de handicap qui nécessiterait une adaptation et un aménagement de votre parcours de formation.

Nous collectons ces données afin de gérer l'inscription de votre salarié en formation. Nous utilisons également votre adresse électronique pour vous adresser les documents en lien avec le dossier de formation du salarié concerné. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.
Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

FORMATION elioreso Développer les compétences

Conditions générales de vente

1. Remplacements / Annulations / Reports
1.1 Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalée et confirmée par écrit.
Pour les stages intra-entreprises et pour les stages inter-entreprises, une annulation intervenant plus de 10 jours ouvrés avant le début de la séquence de formation ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenant sous moins de 10 jours ouvrés avant le début de la séquence de formation donne lieu à une facturation égale à 50 % du montant de la prestation indiqué dans la convention sauf cas de force majeure. Une absence non signalée ou un retard donne lieu à une facturation du montant intégral de la formation.
1.2 L'organisme de formation se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
La FDGEA informe l'organisation signataire du contrat à minima 7 jours ouvrés avant le début de la formation. Ce délai est applicable sauf cas de force majeure justifiée.

2. Règlement de la formation
2.1 Le règlement est à la charge de l'entreprise ou d'un organisme collecteur. La formation sera facturée au terme de la session et devra être réglée selon les conditions déterminées dans la proposition commerciale ou au plus tard à 30 jours à compter de la réception de la facture.
2.2 En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur, le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

3. Obligations de la FDGEA
3.1 Toute demande du client impliquera une proposition commerciale de la part de la FDGEA accompagnée des CGV. Le retour signé du devis vaut pour adhésion plein et entière du client aux présentes CGV.
3.2 Toute action de formation sera encadrée par une convention de formation qui liera l'entreprise à la FDGEA le temps de la séquence de formation.

4. Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de l'organisme de formation
4.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée dans les locaux de la FDGEA, le salarié doit respecter le règlement intérieur de la FDGEA. Pour les modules en dehors des locaux de la FDGEA, les salariés en formation seront soumis au respect du règlement intérieur des centres partenaires de la FDGEA.
4.2 Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit.
Il s'oblige à signer en début et en fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition sur les séquences en présentiel. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur.
En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.
4.3 Tout retard du stagiaire pourra entraîner une non-admission au stage

5. Moyens pédagogiques et techniques
L'utilisation des documents remis lors des cours est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 :
« Toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants Droit ou ayant cause est illicite». L'article 41 de la même loi n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» et «les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source « Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du code pénal.

6. Acceptation des CGV
La participation au stage de formation implique l'acceptation totale des conditions générales de vente par l'entreprise, et le respect par le stagiaire de notre règlement intérieur (disponible sur notre site internet).

7. Informatique et libertés
Le Client est informé que les informations à caractère personnel (nom, prénom, coordonnées du salariés) qui sont communiquées à la FDGEA sont traitées en application et dans l'exécution de la réalisation des actions de formation. Ces coordonnées pourront être communiquées aux partenaires contractuels de la FDGEA uniquement en lien avec la réalisation de l'action.
Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé à la FDGEA.

8. Sous-traitance
La FDGEA est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objet de la convention de formation tout en demeurant responsable à l'égard du client de toutes les obligations résultant du présent contrat.

9. Loi applicable
Les Conditions Générales et tous les rapports entre la FDGEA et ses Clients relèvent de la Loi française.
La convention est établie pour la durée de la formation.
En cas de différend, un règlement amiable sera recherché entre les parties. En cas de persistance du litige, les parties se retourneront vers le tribunal compétent.

Une plateforme unique dédiée à l'emploi et à la formation en agriculture !

ANEFA

elioreso
Cultivons l'Emploi Agricole

www.elioreso.com

Standard : 02 41 96 76 90 / **elioreso@elioreso.com**
Elioreso, 14 av. Jean Joxé - 49100 Angers
Bureaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Suivez-nous :

Document non contractuel. Service communication Elioreso, janvier 2024.
Crédit photos : © Hoda Bogdan / Shotbydave / Lev Dolgachov / Eric / Stéphane GROSSIN - ANEFA / elenaburn / leon ephraim / fotografixx / JC Bessonneau - ELIORESO.

Accès directs :

GE
elioreso
Solutions d'emploi agricole

Pôle conseil & recrutement : 02 41 96 76 47 / **recrutement@elioreso.com**

FORMATION
elioreso Développer les compétences

Pôle formation : 02 41 96 77 41 / **formation@elioreso.com**

www.elioreso.com/elioreso-formation lien direct